PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Sécuritest

N° D'IMPRIMÉ T 01323717

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	03/11/2026	26000485

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : L035T308

(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE TECHNIQUE GEVEZE

(3) COORDONNÉES : ZA GEV'ACTIV
2 RUE DES ENTREPRENEURS
35850 GEVEZE
Tél : 02 99 39 35 35

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 035T8045

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GV-541-CR (F)	14/02/2024	14/02/2024

Marque	Désignation commerciale
BRP	CAN-AM

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
3JB2FEG16PJ000714	L5e-A	TM

Type / CNIT	Energie
L5EBRPTM000D213	ES

Document(s) présenté(s)

Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

19947

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances critiques : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)
5.2.3.b.8. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement usé, endommagé, entaillé : risque imminent pour la sécurité AR

Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)
4.2.1.a.7. FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET FEUX DE JOUR : Dispositif défaillant ARG
6.2.1.a.7. CABINE, CARROSSERIE OU CARENAGE : Panneau ou élément endommagé ou mal fixé : partie saillante présentant un risque ou risque de chute AVG , AV, AVD, D

Défaillances mineures :
4.8.1.a.6. CATADIOPTRES : Catadioptre défectueux, endommagé ou mal fixé AR
6.1.1.a.6. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure ou corrosion d'un élément du châssis AV, C
6.2.1.a.6. CABINE, CARROSSERIE OU CARENAGE : Panneau ou élément endommagé ou mal fixé ARD
6.2.6.a.6. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTIPROJECTIONS : Manquant, mal fixé AVG

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Émissions à l'échappement
CO ralenti (≤0.5 %) : 0 % CO ralenti accéléré (≤0.3 %) : 0 %

Niveau sonore (≤ 92 dB(A) intégrant 7 dB(A) de tolérance)
M1 : 86.3 dB(A) M2 : 87.5 dB(A) Retenu : 87.5 dB(A)